

| Numéro de dossier : 1093751002 | |
|---|---|
| Unité administrative responsable | Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Direction |
| Niveau décisionnel proposé | Conseil municipal Niveau décisionnel modifié |
| Sommet | - |
| Contrat de ville | - |
| Projet | - |
| Objet | Approuver en principe le projet d'accord de développement avec 9202-0767 Québec Inc. relatif au projet de construction de bâtiments, de transformation et d'occupation à des fins d'habitation de la propriété de l'ancien Séminaire de philosophie située au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges dans l'arrondissement de Ville-Marie |

Approuver en principe le projet d'accord de développement avec 9202-0767 Québec Inc. relatif au projet de redéveloppement à des fins d'habitation de la propriété de l'ancien Séminaire de philosophie située au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

Soumettre, le cas échéant, l'accord de développement, pour approbation, à une séance ultérieure du conseil municipal, au moment de l'adoption du *Règlement autorisant la construction et la construction de bâtiments ainsi que la transformation et l'occupation à des fins d'habitation de l'ancien séminaire de philosophie situé au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges*, en vertu des pouvoirs de l'article 89, 5° de la Charte de la Ville de Montréal et du *Règlement modifiant le plan d'urbanisme* quant à la propriété de l'ancien Séminaire de philosophie située au 3880, chemin de la Côte-des-Neige et introduisant dans son Document complémentaire des paramètres tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal.

-- Signé par Pierre BERNARDIN/MONTREAL le 2009-03-24 17:42:41, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Pierre BERNARDIN

Directeur Général Adjoint
Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Direction
générale adjointe

Numéro de dossier : 1093751002